

## CHAPITRE 8

### **INSERTION DIFFERENTIELLE DES MIGRANTS DANS LES MARCHES DU TRAVAIL DE TROIS VILLES MOYENNES DE REGION DE PLANTATION (SUD-OUEST TOGO)**

**Véronique DUPONT**

Cette communication se situe comme une contribution aux recherches sur les phénomènes d'insertion différentielle des migrants dans les marchés urbains du travail, à partir de l'analyse de certains aspects des liens entre migration et activité dans trois villes moyennes de région de plantation, au Togo. De fait, ce champ d'étude nous place principalement en face d'un cas de non-stabilisation des populations en ville, et en particulier de non-insertion durable des migrants. Nous tenterons ici d'éclairer ces phénomènes d'insertion/non-insertion sous l'angle économique et socio-professionnel, en nous interrogeant sur les conditions de l'immigration, puis de la fixation ou au contraire de l'émigration dans chaque secteur d'activité, et afin de souligner l'éventuelle spécificité de chacun vis à vis des phénomènes migratoires. Nous essayerons également d'en retirer quelques enseignements quant au rôle joué par les différentes fonctions économiques des trois villes moyennes dans l'attraction et la fixation de la population. Au préalable, une présentation rapide des villes étudiées et des méthodes d'observation et d'analyse utilisées s'avère nécessaire (1).

#### **1. LE CHAMP DE L'ETUDE : TROIS VILLES MOYENNES DE REGION DE PLANTATION AU SUD-OUEST TOGO - ATAKPAME, KPALIME ET BADOU.**

Situées au Sud-Ouest du Togo, dans la Région des Plateaux, Atakpamé, Kpalimé et Badou trouvent leur trait commun et leur spécificité dans leur insertion profonde dans les structures de l'économie de plantation (cacao et café), mode de production dominant de la zone Ouest de cette région.

Pendant sa période de prospérité, de 1950 à 1965, l'économie de rente a impulsé le développement économique des trois villes, en particulier toutes les activités commerciales animées par la traite. A Kpalimé et à Badou, celles-ci ont aussi profité de la proximité du Ghana, mais à partir de 1960-61 elles ont subi les contre-coups de la fermeture de la frontière et des problèmes monétaires et tarifaires entre les deux pays. La dégradation de l'agriculture de traite, à partir de 1965, a ensuite durement affecté la prospérité commerciale de ces trois villes (2). Kpalimé et Atakpamé restent des marchés interrégionaux relative-

(1) Les travaux présentés ici sont issus d'une thèse: DUPONT (V) - 1984.

(2) Voir : GU-KONU (E.K) - 1978 et 1982-83, et NYASSOGBO (K.G) - 1975.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26853 ex 2

Cote : A

ment importants, et Badou un simple marché régional. La localisation géographique d'Atakpamé, à un carrefour majeur pour les voies de communications nord/sud et est/ouest, à 164 kilomètres de Lomé, lui permet en outre de jouer un rôle privilégié de centre de transit.

Ces villes sont également des centres administratifs, des chefs-lieux de préfecture, Atakpamé assurant de plus les fonctions de chef-lieu régional. Par contre, les trois villes n'exercent aucune fonction industrielle notable, leurs activités de production et de transformation relèvent du secteur artisanal.

La taille de ces villes doit s'apprécier à l'échelle du Togo et de ses 2,7 millions d'habitants en 1981 (1). Kpalimé occupait alors avec 27.669 habitants le quatrième rang dans la hiérarchie des villes togolaises, et Atakpamé le cinquième avec 24.377 habitants. La population de Badou atteignait 7.536 habitants, ce centre faisant plutôt figure de gros bourg encore engoncé dans le monde rural. Reflétant le déclin de leur ancien dynamisme commercial, leur croissance démographique s'est fortement ralentie de la première période intercensitaire (1960-1970) à la seconde (1970-1981) : de 5,8 % par an à 2,8 % pour Atakpamé (2) et de 4,8 % à 2,9 % pour Kpalimé. Celle de Badou était déjà très faible, 0,9 % par an de 1960 à 1970, et le demeure de 1970 à 1981, 1,3 % par an.

Tant par leur croissance démographique modérée (3) et fléchissante, que par la réduction de leurs fonctions urbaines à celles de services régionaux ou locaux, les trois villes étudiées reflètent bien les déséquilibres profonds du réseau urbain togolais. Ce dernier est en effet largement polarisé par Lomé, capitale macrocéphale qui concentre plus de la moitié de la population urbaine du pays (55 % en 1981) (4) et monopolise l'essentiel des fonctions industrielles, administratives, financières, politiques...

## 2. METHODES D'OBSERVATION ET D'ANALYSE

### 2.1. Les sources de données

Les données utilisées pour cette étude sont issues de deux enquêtes complémentaires menées dans les trois villes présentées supra (5).

La première, réalisée par P. VIMARD de l'ORSTOM, a été effectuée en 1979. Elle consistait en une observation suivie par enquête renouvelée réactualisant le recensement de 1970. Elle portait sur un échantillon de sept quartiers tirés au hasard dans les trois villes, chaque quartier étant enquêté exhaustivement. Cet échantillon représentait en 1979 une population de 10.420 individus.

---

(1) Les données citées ici sont tirées de BOURAIMA (N), MARGUERAT (Y) - 1983.

(2) Toutefois, une partie de la croissance urbaine d'Atakpamé a pu se produire en dehors des limites officielles du périmètre urbain, dans le faubourg d'Agbonou, dont la population s'est accrue de 11 % par an de 1970 à 1981.

(3) Modérée par rapport à un taux d'accroissement naturel de l'ordre de 3 % par an.

(4) Par population urbaine on désigne la population des «villes» selon la définition officielle en vigueur au Togo, c'est à dire les 21 chefs-lieux de préfecture.

En complément nous avons procédé en 1984 à une enquête migration auprès d'un sous-échantillon de 354 individus immigrés du fichier de l'enquête renouvelée. Cette nouvelle enquête visait à déterminer le devenir de ces immigrés, et à effectuer des entretiens biographiques auprès des chefs de ménage toujours présents en 1984, 24 interviews ont pu être réalisés.

## 2.2. La saisie de la migration

L'intérêt de l'enquête renouvelée réside dans le suivi de la population, qui permet ici une analyse dynamique de la population des villes étudiées, et en particulier d'appréhender les mouvements migratoires intervenus pendant la période séparant le passage initial (le recensement de 1970) de son renouvellement (en 1979).

Plus exactement, cette méthode d'observation assure, d'une part, l'enregistrement des émigrants issus de la population de l'échantillon en 1970, partis d'une des trois villes (et non revenus) entre 1970 et 1979, et, d'autre part, la saisie des immigrés dans la population de l'échantillon en 1979, arrivés dans l'une de ces trois villes entre 1970 et 1979 (et non repartis ou décédés dans l'intervalle). Dans la suite de l'analyse, les termes «émigrants» et «immigrés» se référeront (sauf indication contraire) à ces critères de définition.

## 2.3. La saisie de l'activité

La saisie des activités économiques est sujette à certaines limites qui doivent être prises en compte pour l'interprétation des résultats.

L'établissement de la nomenclature des activités économiques pour l'enquête renouvelée 1970-1979 a été en partie contraint par les catégories retenues lors du recensement de 1970, l'enquête renouvelée devant assurer un suivi de la population et de ses caractéristiques. Cette nomenclature se réfère en partie à la branche d'activité et en partie au statut occupé dans la profession. Or le mélange de ces deux critères peut apparaître limitatif pour l'analyse différentielle de la migration dans la mesure où il n'est pas possible d'isoler l'effet spécifique de chaque variable. Les facteurs communs qui fondent les regroupements professionnels n'excluent pas des éléments d'hétérogénéité. Par exemple, la catégorie des artisans recouvre diverses branches d'activités (menuiserie, bâtiment, mécanique, confection) dont le fonctionnement économique peut être très différent. Parmi la catégorie des commerçants, ce sont les situations professionnelles au sein d'un même secteur d'activité qui sont disparates : des gros négociants aux boutiquiers et aux revendeuses jusqu'aux revendeuses de micro-détail. Dans une même catégorie peuvent donc être regroupées des personnes aux stratégies migratoires et/ou professionnelles dissemblables.

Par ailleurs, les questionnaires de l'enquête renouvelée de 1979 comme du recensement de 1970 ne permettent de saisir que l'activité principale déclarée par l'enquêté. Or ceci occulte certains éléments des stratégies de survie en

(5) Voir page ci-contre. Pour plus de détails sur la méthodologie des enquêtes, on pourra se reporter à : VIMARD (P) - 1980 - pp. 23-50 et DUPONT (V) - 1984 - pp. 47-124.

ville des individus, éléments qui interviennent dans leurs comportements migratoires et professionnels. Ainsi, les entretiens effectués auprès d'immigrés en ville montrent que, pour certaines catégories d'individus dont la situation économique est plutôt précaire, l'exercice d'une activité secondaire (par exemple agricole ou commerciale) n'est plus seulement une activité d'appoint, mais devient une activité indispensable pour leur maintien en ville.

Autre contrainte à préciser concernant l'exploitation des données de l'enquête renouvelée : si le ménage constituait l'unité de base de la collecte, par contre le fichier informatisé a été structuré en unités individuelles ; en conséquence, il n'est pas possible de croiser des informations concernant un individu avec les caractéristiques des autres membres de son ménage. Dans l'analyse différentielle de la migration selon le secteur d'activité, l'unité d'analyse sera donc l'individu, sans prise en compte possible de l'unité collective de reproduction à laquelle il appartient. Or les résultats de l'enquête renouvelée et les entretiens, comme d'autres travaux menés dans des pays voisins (1), montrent l'importance du groupe familial et social dans la conception et la mise en oeuvre des stratégies migratoires et professionnelles de ses membres. Pour mieux comprendre les conditions de l'insertion des migrants dans les marchés urbains du travail, il serait donc nécessaire de considérer également la dimension collective des stratégies de reproduction.

Si, en raison des limites signalées, les données sur l'activité économique dont nous disposons ne permettent pas une analyse très fine des interactions entre migration et activité, il est toutefois possible d'en effectuer une première approche, en mettant en évidence les tendances principales, en apportant des éléments d'interprétation et en indiquant des directions de recherche pour un approfondissement ultérieur de ces questions.

#### **2.4. Les indicateurs utilisés pour l'analyse différentielle des migrations selon le secteur d'activité économique**

Pour mettre en évidence le poids de l'immigration selon le secteur d'activité économique, nous pouvons calculer, à partir des données de l'enquête renouvelée, des proportions d'immigrés de 1970-1979 par rapport à la population résidente en 1979, ce dans chaque catégorie d'activité. Précisons que pour les immigrés il s'agit de l'activité exercée en 1979 et qui pourrait, pour les plus anciens d'entre eux, différer de l'activité à l'arrivée en ville. Le profil socio-professionnel de la population immigrée étudiée comporte donc une dimension liée à son insertion économique dans la ville, dimension que nous essaierons d'appréhender en tenant compte de l'ancienneté de l'installation en ville.

Si l'on cherche à interpréter les variations des proportions d'immigrés selon la catégorie d'activité en termes d'effets d'attraction différenciés des fonctions économiques des villes secondaires, il est plus pertinent de se limiter aux seules immigrations de travail, c'est-à-dire pour motifs professionnels (y compris celui d'apprentissage) et aux individus qui ont initié la migration.

---

(1) DUPONT (V), DUREAU (F) - 1986.

L'analyse de l'immigration selon l'activité économique doit être complétée par celle de l'émigration. A cette fin, les données de l'enquête renouvelée nous permettent de calculer des proportions d'émigrants de 1970-1979 par rapport à la population résidente en 1970, par catégorie d'activité, l'activité des migrants étant saisie à la date du recensement de 1970 et non à celle du départ (1). De même que pour les immigrations, si l'on veut appréhender les émigrations comme un révélateur de l'état du marché local du travail, il faut restreindre l'analyse aux seules migrations résultant directement de motifs professionnels.

Précisons que cette analyse différentielle de la migration se rapporte à la population de 15 ans ou plus (en 1970 pour les émigrants, pour les immigrés en 1979) et, s'agissant des migrations de travail, elle ne concerne en outre que la population active.

Ajoutons par ailleurs que des tests d'indépendance du Chi-deux ont été effectués pour vérifier la signification statistique des variations des proportions de migrants selon la catégorie d'activité, ou celle des écarts à la moyenne. Dans la suite des commentaires, nous ne présenterons que des résultats statistiquement significatifs au seuil de confiance de 5 % ou 1 %.

### 3. MIGRATION ET ACTIVITE ECONOMIQUE

Pour étudier les processus d'insertion différentielle des migrants dans les marchés urbains du travail, nous essaierons de déterminer quels sont les secteurs d'activité économique qui reçoivent relativement le plus ou le moins de migrants, et dans quelle mesure ils peuvent les stabiliser. Nous nous interrogerons également sur l'impact direct de chaque secteur sur les migrations de travail, tant sur les effets d'attraction migratoire que sur ceux de rejet.

Auparavant, afin de mieux situer la spécificité de chaque secteur d'activité économique vis à vis de la migration, il est utile de disposer de quelques données générales sur les migrations qui affectent les trois villes étudiées.

#### 3.1. La non stabilisation des populations en ville

La croissance démographique modérée des trois villes des Plateaux recouvre en fait une intense rotation des populations urbaines. Ainsi, dans l'échantillon enquêté, la population résidente en 1970 a connu une déperdition de 60 % de ses effectifs entre 1970 et 1979 du fait de l'émigration hors de la ville ; quant à la population résidente en 1979, elle compte dans ses rangs 43 % d'immigrés arrivés entre 1970 et 1979.

Si les immigrés contribuent pour une large part à la formation de la population des villes, ils n'en deviennent pas pour autant des résidents définitifs, mais apparaissent plutôt comme de futurs émigrants. Les données de l'enquête migration de 1984 sur le devenir d'immigrés arrivés en ville en 1978-

---

(1) Etant donné leur mode de calcul, les proportions d'immigrés et celles d'émigrants ne sont évidemment pas directement comparables.

repartis au cours des 5 à 6 années qui ont suivi leur installation en ville s'élève à 73 %, quant à la durée moyenne du séjour de ces immigrants repartis elle n'est que de 3,3 ans. Pour les migrants, les villes de la Région des Plateaux ne constituent le plus souvent qu'une étape dans leurs parcours migratoires.

La localisation des fonctions économiques dans l'espace national et l'importance relative des fonctions assurées par les trois villes secondaires constituent un premier cadre de référence pour expliquer le caractère de relais migratoire de ces centres. Lorsque l'on considère les déséquilibres de l'armature urbaine togolaise au profit de sa capitale macrocéphale, la dynamique des villes secondaires, perçue sous l'angle des fonctions urbaines et de leur capacité à créer des emplois, n'apparaît pas assez forte pour endiguer les migrations vers Lomé, ni pour retenir les citadins de partir pour la capitale. Etant donné la faiblesse des structures économiques des centres secondaires étudiés, ces derniers offrent peu «d'opportunités intermédiaires» (1) dans l'espace séparant le migrant rural de la capitale ou d'autres métropoles côtières (Accra, Abidjan, Cotonou...), cette situation ne pouvant que limiter fortement la capacité de rétention migratoire de ces centres et favoriser leur fonction de relais.

Toutefois, la place des trois villes secondaires dans les processus migratoires ne peut être réduite à celle de simples relais sur le chemin de la capitale. Lomé n'est pas seul à sortir bénéficiaire des échanges migratoires avec les villes des Plateaux, c'est aussi le cas d'autres régions du Togo et, fait plus remarquable, de la Région des Plateaux même et des zones rurales dans leur ensemble (2).

L'étude de l'insertion/non insertion économique des migrants peut-elle apporter d'autres éléments d'explication à ce phénomène de non stabilisation de la population en ville ? Pour répondre à cette question, nous analyserons les migrations qui affectent les principaux secteurs d'activité des trois villes moyennes, c'est à dire, par ordre de grandeur respective en termes d'emplois occupés, l'artisanat, le commerce et l'administration publique.

### **3.2. Le secteur de l'artisanat**

L'artisanat constitue le premier secteur d'emploi pour les hommes : en 1970 comme en 1979 un tiers des actifs masculins enquêtés sont des artisans installés à leur compte, auxquels il faut ajouter les apprentis se préparant à ce type de métier, soit 21 % des actifs en 1970 et 15 % en 1979. La place de ce secteur est plus modeste dans la population active féminine, où l'on compte, pour 1979 par exemple, 13 % d'artisans et 6 % d'apprenties.

Pour étudier les processus d'insertion des migrants dans le secteur de l'artisanat, il faut également distinguer le cas des apprentis de celui des artisans installés à leur compte.

---

(1) STOUFFER S.A., 1960 : «Intervening opportunities and competing migrants», The Journal of Regional Sciences, vol 2, n° 1, pp. 1-2.

(2) Voir DUPONT (V.) - 1984 et 1985.

Les apprentis constituent la catégorie d'activité où l'on trouve proportionnellement le plus d'immigrés : 76 % contre 52 % en moyenne dans la population de 15 ans et plus en 1979. Cette valeur élevée est à rapprocher de la jeunesse des apprentis. La quasi totalité d'entre eux ont moins de 30 ans et appartiennent donc aux classes d'âge où la mobilité résidentielle est la plus forte.

Mais, par ailleurs, la catégorie des apprentis a connu des déperditions d'immigrés arrivés apprentis et ayant achevé leur formation au moment de l'enquête de 1979. L'évolution de la structure d'activité des immigrés selon l'ancienneté de leur installation en ville permet d'illustrer ce phénomène : la part des apprentis dans la population de 15 ans ou plus en 1979 diminue fortement avec l'ancienneté de l'arrivée (1).

Un autre fait mérite également d'être relevé : ce mouvement n'est pas entièrement compensé par une progression de la proportion d'artisans. Par exemple, dans la population masculine, la proportion d'apprentis passe de 25 % chez les immigrés de 1978-79 à 5,5 % chez les résidents antérieurs à 1970, et celle des artisans de 17 % à 27 %, respectivement. Dans le premier cas, la baisse est de 19 points, et dans le second, l'augmentation n'est que de 10 points. Ce décalage tendrait à prouver que le secteur artisanal des villes secondaires n'arrive pas à intégrer durablement tous les apprentis venus s'y former.

Toutefois, il s'agit ici d'une comparaison transversale et non du suivi d'une même cohorte d'immigrés au cours du temps. En conséquence, les différences observées entre les cohortes pourraient résulter de schémas différents de sélectivité des migrants, et non du modèle d'insertion en ville au cours du temps. Aussi, ce n'est que sous l'hypothèse d'une permanence des schémas de sélectivité des migrants selon la catégorie professionnelle pendant la période d'observation (de 1970 à 1979) que l'interprétation longitudinale des données précédentes est possible. L'étude des émigrants issus du secteur artisanal apportera des éléments complémentaires au sujet de cette interprétation.

On retiendra enfin que, si l'on exclut les apprentis, le secteur artisanal ne se révèle pas un secteur d'accueil privilégié pour les immigrés : leur proportion chez les artisans établis est semblable à celle enregistrée dans l'ensemble de la population adulte.

S'agissant plus précisément de l'impact direct du secteur artisanal sur les seules migrations de travail, ce secteur joue globalement un rôle important dans l'absorption des travailleurs migrants. Mais une fois de plus, la catégorie des apprentis est beaucoup plus touchée que celle des artisans installés à leur compte : ainsi on trouve 52 % d'immigrés pour motifs professionnels chez les premiers et 35 % chez les seconds contre 32 % en moyenne dans la population active de 1979.

---

(1) Pour les hommes comme pour les femmes, cette évolution est statistiquement significative au seuil de confiance de 0,1 % (tests d'indépendance du CHI-2).

La catégorie des apprentis est également une de celle où la ponction de l'émigration est la plus forte, avec 77 % d'émigrants contre 62 % en moyenne dans la population de 15 ans et plus en 1970. Ici encore la jeunesse de la population des apprentis intervient comme facteur explicatif. Si l'on tient compte de l'âge des émigrants, la fréquence des départs chez les apprentis n'apparaît plus exceptionnelle.

Néanmoins, l'émigration reste plus fréquente chez les apprentis que chez les artisans du même groupe d'âges (15-29 ans) pour les hommes (77 % contre 69 %) comme pour les femmes (78 % contre 63 %). Dans un même secteur d'activité, les apprentis étant de futurs artisans, c'est le statut qui apparaît discriminant pour l'intensité de l'émigration. Etre établi à son compte a un certain effet stabilisateur (très relatif toutefois) : l'artisan peut être lié à un atelier, une clientèle, alors que l'apprenti peut au contraire avoir intérêt à quitter la ville de son patron, pour ne pas entrer en situation de concurrence avec lui au niveau de la clientèle.

Si l'on restreint l'analyse aux seules émigrations de travail, les observations restent de même nature : la fréquence des départs pour motifs professionnels chez les apprentis est parmi les plus fortes dans la population active de 1970 (43 % contre 29 % en moyenne), elle est notamment plus élevée que chez les artisans établis, et ceci reste vérifié dans un même groupe d'âges (44 % contre 35 % dans le groupe des 15-29 ans).

Ce phénomène pourrait traduire les difficultés d'installation des apprentis à leur libération. Comme il ressort d'une étude du CEPOGI sur la promotion de l'artisanat dans les villes secondaires du Togo (1), ce secteur d'activité souffre dans l'ensemble d'une pléthore d'effectifs face à une demande insuffisante. Cette interprétation rejoint les conclusions émises précédemment sur les limites du pouvoir de rétention du secteur artisanal. Pour affiner l'étude des migrations au sein de ce secteur, il faudrait toutefois pouvoir en distinguer les différentes branches d'activité, ce que ne permettaient pas les données de l'enquête.

Mais les émigrations d'installation des apprentis à leur libération peuvent s'expliquer également par la nature des liens existant entre l'apprenti et son patron. Le patron d'apprentissage est souvent choisi dans le réseau de connaissances de la famille de l'apprenti, et peut alors également faire figure de tuteur pour ce dernier. Aussi, à sa libération, l'apprenti préférera éviter de faire concurrence à son ancien patron et de lui prendre sa clientèle, et ira s'installer dans une autre ville, ou retournera exercer à son lieu d'origine où il pourra se constituer une clientèle à partir de son propre réseau de relations. Ce facteur explicatif n'est pas toutefois en contradiction avec le précédent, dans la mesure où les difficultés d'expansion du secteur artisanal dans les villes secondaires considérées peuvent précisément rendre les problèmes de clientèle plus aigus pour les nouveaux artisans.

---

(1) Centre d'Etudes Pratiques en Organisation, Gestion et Informatique - 1979.



### 3.3. Le secteur commercial

Le secteur commercial apparaît comme le bastion des femmes : elles y tiennent 75 % des emplois en 1970 et 87 % en 1979. L'attrait des femmes pour les activités commerciales est d'ailleurs un trait commun à l'ensemble du Togo, mais c'est dans le sud du pays que leur influence dans ce secteur est la plus forte (1). En ce qui concerne les trois villes des Plateaux, le commerce occupe la grande majorité des femmes actives : 55 % d'entre elles en 1970 et 67 % en 1979. A contrario les professions commerciales sont plutôt délaissées par les hommes, 7 à 8 % des actifs seulement s'y adonnent, et ce sont surtout des étrangers (Libanais, Nigériens et Nigérians).

Bien que tenant une place importante dans l'ensemble de la population active des villes des Plateaux (un tiers des actifs en 1979), le secteur commercial est, comparativement aux autres secteurs, peu touché par l'immigration (42 % d'immigrés contre 52 % en moyenne dans la population adulte de 1979).

Pour mieux comprendre cette situation, il faut analyser plus particulièrement le cas des femmes commerçantes, largement prédominantes dans le secteur.

L'évolution du poids des femmes commerçantes dans la structure d'activité des immigrées selon l'ancienneté de leur installation en ville donne un premier éclairage sur les liens entre activités commerciales d'une part, et immigration et sédentarisation de l'autre. Proportionnellement le secteur commercial accueille moins de femmes immigrées que l'ensemble des quartiers enquêtés (40 % contre 50 %). L'engagement dans une activité commerciale semble plutôt aller de pair avec la sédentarisation en ville. Ainsi, dans la population féminine de 15 ans et plus résidente en 1979, la proportion des femmes commerçantes augmente avec la durée de séjour en ville. Elle passe de 18 % chez les immigrées de 1978-79 à 38 % chez les résidentes antérieures à 1970. Corrélativement, la proportion de femmes ménagères régresse de 48 % à 27 % pour les cohortes correspondantes (1).

Ce double mouvement peut signifier à la fois une émigration plus forte chez les ménagères que chez les commerçantes (ce qui est vérifié pour les émigrantes de 1970-79 issues de la population résidente de 1970) et l'adjonction d'une activité commerciale aux tâches ménagères au fur et à mesure de l'insertion en ville (ce qui se traduit par un changement de catégorie socio-professionnelle). Mais évidemment, cette interprétation à partir d'une comparaison transversale est sujette aux mêmes limites que celles énoncées supra à propos du cas des apprentis et des artisans.

L'hypothèse d'un lien positif, dans la population féminine, entre engagement dans une activité commerciale et sédentarisation en ville semble confirmée par une tendance à l'émigration des femmes commerçantes moindre qu'en moyenne à tous les âges. L'établissement à son compte peut constituer un

(1) MARGUERAT (Y.) - 1981.

facteur de stabilisation : le fait d'avoir monté un commerce, même petit, peut être interprété comme le signe d'une insertion dans l'économie urbaine, et constituer un frein à l'émigration.

Quant aux hommes commerçants, leur mobilité est loin de se situer toujours parmi les plus faibles lorsque l'on tient compte de la structure d'âges. Les hommes commerçants appartiennent en majorité à des ethnies d'origine étrangère (53 % d'entre eux alors que ces ethnies ne représentent que 18 % de la population masculine de 15 ans ou plus en 1970), ce qui n'est pas le cas des femmes commerçantes, des revendeuses togolaises pour la plupart. Cette spécificité des commerçants masculins introduit un facteur de mobilité qui contribue à différencier leur comportement migratoire de celui de leurs collègues féminines.

Concernant l'impact direct du secteur commercial sur les migrations de travail, il s'avère très faible : on y enregistre seulement 10 % d'immigrés pour motifs professionnels contre 32 % en moyenne dans la population active de 1979, quant à la proportion d'émigrants elle n'est que de 8 % contre 29 % en moyenne dans la population active de 1970.

L'extrême féminisation de ce secteur intervient à nouveau dans l'explication de ces résultats. Le marché de l'emploi a un effet direct limité sur les décisions de migrer des femmes, les considérations d'ordre familial et matrimonial prédominant très largement sur celles d'ordre professionnel. En outre les migrations professionnelles des commerçantes restent deux fois moins fréquentes que celles de la population active féminine en moyenne, tant pour les immigrations que pour les émigrations. Les biographies de commerçantes interrogées en 1984 montrent également qu'elles se distinguent des autres catégories socio-professionnelles par des durées de séjour particulièrement longues, et que par ailleurs leurs migrations sont principalement liées à des motifs d'ordre familial ou matrimonial, ou apparaissent comme des migrations induites, mais plus rarement comme des migrations provoquées par leur activité professionnelle.

### **3.4. Le secteur administratif**

Le secteur administratif occupait 12 % de la population active enquêtée en 1970 et 14 % en 1979. Précisons par ailleurs que les hommes y sont majoritaires à 80 %.

Les fonctionnaires, qui représentent des professions typiquement urbaines, se caractérisent par une mobilité résidentielle particulièrement intense. Si l'on considère les seules migrations de travail, la spécificité de la fonction publique apparaît encore plus marquée. C'est en effet ce secteur d'activité qui enregistre la proportion d'immigrés pour motifs professionnels la plus élevée (60%) et connaît en même temps l'émigration la plus forte (54 % d'émigrants).

---

(1) L'évolution des proportions respectives de commerçantes et de ménagères est statistiquement significative au seuil de confiance de 0,1 % (tests d'indépendance du CHI-2)

facteur exogène à la ville même. Le principe d'affecter un fonctionnaire hors de sa région d'origine, puis d'une préfecture à l'autre, se justifiait initialement par une volonté d'unification d'un pays où les particularismes ethniques et régionaux sont très marqués. Ces règles d'affectation, qui laissent peu de place aux décisions individuelles, impliquent pour les fonctionnaires et leur famille un séjour en ville limité par l'échéance d'une nouvelle mutation, et s'oppose donc à une installation durable dans une ville donnée. L'analyse des biographies montre ainsi que les cas de fonctionnaires affectés tous les trois ou quatre ans dans une nouvelle ville ne sont en rien exceptionnels.

Etant donné son origine institutionnelle, le renouvellement rapide de la population des fonctionnaires et de leur famille dans un centre urbain est certainement généralisable aux autres villes du Togo.

## CONCLUSION

En résumé, c'est la capacité à offrir des emplois salariés et la fonction de formation professionnelle par apprentissage qui se révèlent les facteurs d'attraction migratoire les plus efficaces du marché de l'emploi des villes secondaires étudiées.

Mais on doit également souligner le parallélisme qui se dégage, pour les migrations de travail selon la catégorie d'activité, entre schéma d'immigration et schéma d'émigration : les secteurs qui enregistrent relativement le plus d'émigrations de travail sont également ceux qui attirent le plus d'immigrés (comme la fonction publique) et, inversement, ceux dont l'impact sur l'émigration est particulièrement faible ont aussi un effet d'attraction migratoire limité (les professions agricoles, le commerce féminin).

En conséquence, une forte proportion d'émigrants dans un secteur d'activité ne traduit pas nécessairement une activité en perte de vitesse, pas plus que seul un indice de faible immigration ne pourrait suffire à le faire ; et, réciproquement, une faible émigration n'est pas toujours un signe de dynamisme économique, de même qu'une immigration importante ne constitue pas un indicateur suffisant en ce domaine.

Les similitudes observées entre émigrations et immigrations de travail suggèrent plutôt l'existence de logiques migratoires dépendantes du type d'activité exercée. Par exemple, la mobilité géographique des fonctionnaires est soumise à une logique imposée par l'appareil administratif de l'Etat, et qui se traduit par des affectations répétées faisant obstacle à une insertion durable dans une ville. Dans le cas des apprentis, leur comportement migratoire suit en partie la logique d'une formation professionnelle qui entraîne la plupart du temps un séjour en ville transitoire, plus ou moins limité à la durée du stage.

D'une manière plus générale, si l'on se place du point de vue des migrants eux-mêmes et de leurs propres stratégies économiques, la non stabilisation en ville ne doit pas être nécessairement perçue comme le signe d'un échec de l'immigration urbaine. En effet, l'insertion durable dans une ville donnée peut ne pas correspondre aux objectifs initiaux du migrant : les stratégies migra-

l'immigration urbaine. En effet, l'insertion durable dans une ville donnée peut ne pas correspondre aux objectifs initiaux du migrant : les stratégies migratoires et professionnelles mises en oeuvre dépassent souvent l'insertion dans une seule ville pour intégrer plusieurs localisations urbaines mais aussi rurales de l'espace.

Les observations précédentes invitent à dépasser l'approche dichotomique en termes d'effets d'attraction des activités urbaines pour les immigrations et en termes de rejet pour les émigrations, pour y intégrer une perspective longitudinale, permettant d'avoir une appréhension plus globale et réunifiée des processus migratoires, et de replacer le séjour dans telle ville dans les cheminements migratoires et professionnels des individus.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURAIMA N., MARGUERAT Y., 1983 : La population du Togo en 1981. Premières observations sur les résultats provisoires du recensement de novembre 1981. Direction de la Statistique, centre ORSTOM de Lomé, 45 p.
- Centre d'Etudes Pratiques en Organisation, Gestion et Informatique, 1979 : Etude sur la promotion de l'artisanat à Lama Kara et dans les autres communes du Togo à l'exception de Lomé. Lomé, 175 p.
- DUPONT V., 1984 : Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation, au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou. Thèse pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en démographie économique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 437 p. Publié par : Editions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèses, 1986.
- DUPONT V., 1985 : Le rôle des villes secondaires dans les processus migratoires. Le cas de trois centres urbains en région de plantation : Atakpamé, Kpalimé, Badou, in : Les migrations au Togo, ouvrage collectif, Unité de Recherche Démographique de l'Université du Bénin, Lomé (Togo), à paraître.
- DUPONT V., DUREAU F., 1986 : Migration et dynamique des villes moyennes en Afrique de l'Ouest. Le cas de quatre centres urbains en région de plantation (Côte d'Ivoire et Togo). ORSTOM, 155 p. multigr.
- GU-KONU E.K., 1978 : «L'excursion de décembre 1976 : la Région Maritime, la Région des Plateaux et la Volta Région», Ann. Université du Bénin, Lomé, V, pp. 83-113.
- GU-KONU E.K., 1982-83 : Tradition et modernité. La «modernisation» agricole face à la mutation rurale en Afrique Noire. L'exemple du Togo. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris I.
- MARGUERAT Y., 1981 : La population des villes du Togo selon le recensement de 1970 (Premiers résultats) : les activités des chefs de ménage. ORSTOM Lomé, 53 p. multigr.

NYASSOGBO G.K., 1975 : Contribution à l'étude des rapports villes-campagnes dans la région des Plateaux au Togo. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Toulouse le Mirail, Institut de Géographie, 266 p.

VIMARD P., 1980 : Enquêtes démographiques sur la Région des Plateaux (1978-1979). Premiers résultats, centre ORSTOM de Lomé, 59 p.